

**FREN 2401 : INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE FRANÇAISE**  
**Automne 2019/Hiver 2020**

**Coordonnées**

Courriel<sup>1</sup> : [emilie.urbain@carleton.ca](mailto:emilie.urbain@carleton.ca)  
Téléphone (bureau) : (613) 520 – 2600 ext. 2173  
Bureau : Dunton Tower, 1611

**Heures de cours**

Mercredi et vendredi, de 16h05 à 17h25

**Heures de bureau**

Mercredi et vendredi, de 13h30 à 14h30 ou sur rendez-vous

**Description du cours**

Dans ce cours, nous aborderons l'étude du français dans une perspective linguistique. Le cours traite de la structure et du fonctionnement de la langue et du langage humain à travers l'analyse de données du français. Nous verrons comment s'articule la communication langagière, orale et écrite; comment se construit le sens, des sons au message; quelles sont les unités et les règles qui structurent le système français; comment la langue française s'est formée, et comment elle a évolué en sa forme présente, et quelle est sa diversité dans le monde.

**Prérequis** : FREN 1100 ou la permission du département.

**Thèmes abordés dans le cours (avec exemples)**

1. La linguistique : l'étude de la langue	Domaines d'étude de la langue (linguistique théorique et appliquée, pédagogie, littérature, traduction); outils linguistiques (grammaire, dictionnaire)
2. Phonétique et phonologie : les sons du français	Phonétique et système phonologique : consonnes, voyelles, syllabe; enchaînement et liaison, accentuation et intonation
3. La morphologie : les mots	Lexicologie, radicaux, processus de formation des mots, classement du vocabulaire, vocabulaire savant, genre et nombre.
4. L'histoire du français	Linguistique historique : grammaire comparée, reconstruction, familles linguistiques ; formation du français à partir du latin;

---

<sup>1</sup> Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans un délai raisonnable, le plus souvent dans les 24 à 48h suivant leur réception, pour peu qu'elles soient envoyées pendant la journée les jours ouvrables (de semaine). Le courriel devrait être utilisé surtout pour des demandes concernant l'organisation du cours ou des questions administratives. En ce qui concerne la matière ou les travaux, et pour toute question demandant une réponse élaborée substantielle, il est préférable de poser les questions en face à face. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse [@carleton.ca](mailto:@carleton.ca) de l'étudiant.e.

	évolution de la langue parlée et de l'écriture; variation, dialectes, créoles
5. La syntaxe : les phrases	Structure syntaxique des groupes et des phrases : ordre des mots, hiérarchie, fonctions syntaxiques, grammaticalité
6. La sémantique : le sens	Sémantique lexicale : sens et signification ; sémantique de la phrase, sens contextuel, pragmatique
7. La sociolinguistique et l'acquisition du langage	Variation sociale, variation dialectale, le français canadien Le français comme langue première ou seconde

## Objectifs du cours

À la fin de ce cours, l'étudiant.e

- maîtrisera les concepts de base de la linguistique et de la communication.
- sera initié.e à la littérature primaire sur la linguistique française.
- pourra analyser la structure et l'organisation des sons, des mots et des phrases du français.
- pourra retracer d'où est issu le français et son système d'écriture, et comment cette langue a changé depuis sa naissance.
- pourra expliquer l'importance du contexte linguistique et social d'une langue
- saisira l'étendue de la diversité du français dans le monde
- comprendra comment se fait l'acquisition d'une langue maternelle et d'une langue seconde

## Approche pédagogique

L'enseignement se déroulera en alternant des sections de leçon magistrales (où la professeure expose des points de théories et des concepts linguistiques) et de la pédagogie active (des sections du cours où les étudiant.e.s doivent mettre en pratique les concepts exposés au travers d'exercices et d'activités de groupes). La présence en salle de classe est donc indispensable pour bien réussir le cours puisque chaque séance comprend des exercices pratiques qui permettent à l'étudiant de maîtriser les outils d'analyse du fonctionnement d'une langue.

Les lectures obligatoires tirées du manuel de cours et des ouvrages de référence en bibliographie seront à faire au fur et à mesure de l'avancement des séances (le calendrier des lectures est déposé chaque semaine sur CuLearn en fonction de l'avancée de la matière).

Des présentations power point et/ou des notes de cours agiront à titre de compléments. Elles seront disponibles le cas échéant sur la plateforme CuLearn. Veuillez noter que ces supports ne sont pas exhaustifs. Ils ne remplacent donc pas la prise de notes par l'étudiant.e.

## Exigences

Lectures hebdomadaires obligatoires (manuel et/ou coursepack en ligne), tests et devoirs.

Voir le calendrier des lectures mis au fur et à mesure sur CuLearn pour l'échéancier des lectures à faire.

## Manuel d'instruction

Léon, Pierre et Parth Bhatt (2017). *Structure du français moderne. Introduction à l'analyse linguistique* (4<sup>e</sup> édition). Toronto et Vancouver, Canadian Scholars.

Les autres lectures obligatoires du cours seront disponibles sous forme numérique sur la plateforme Ares du cours, disponible à travers la plateforme CuLearn du cours.

## Modalités d'évaluation

- Travaux pratiques (tout au long des deux sessions) 20%

Une série de travaux pratiques seront effectués en classe ou à la maison, seuls ou en équipes. Le but de ces travaux est d'approfondir la compréhension de la matière ou des lectures, mettre en application les outils d'analyse ou pousser plus loin la réflexion amorcée en classe.

- Synthèses (2 x 15%)  
Chaque session du cours, l'étudiant.e devra remettre un texte de synthèse de 4-5 pages à partir de ses notes, les lectures et ses connaissances personnelles en réponse à une question générale qui sera distribuée en classe. Les textes devront être remis en version papier le jour du dernier cours de chaque semestre.
- Examens (pendant les périodes officielles d'examen) (2 x 25%)  
Pour chacune des deux sessions (automne et hiver) il y aura un examen pendant la période officielle et qui portera sur tout le contenu de chacune des sessions.

L'échelle de notation de Carleton se trouve à

<http://calendar.carleton.ca/undergrad/regulations/academicregulationsoftheuniversity/acadregsuni v2/#2.3>

Le règlement départemental sur la qualité de la langue (s'applique aux devoirs faits à la maison) : La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) font l'objet d'une évaluation (25% de la note) pour les travaux écrits. Vous pouvez obtenir de l'aide auprès du service de soutien du département de français (1608 DT).

### **Dates à retenir :**

#### Semestre d'automne 2019

Semaine du 2 septembre : reprise des cours

Semaine du 21 octobre : pas de cours, fall break

Semaine du 2 décembre : dernière semaine de cours, le mercredi 4 décembre est notre dernière séance du semestre, remise de la synthèse 1

9-21 décembre : période d'examen officielle, examen sur le contenu du 1<sup>er</sup> semestre

#### Semestre d'hiver 2020 (les dates indiquées pour le second semestre sont sujettes à modification en fonction de l'avancée de la matière ; un calendrier révisé pourrait être distribué en janvier)

Semaine du 6 janvier : reprise des cours

Semaine du 17 février : pas de cours, winter break

Semaine du 2 mars : pas de cours le vendredi 6 mars, la professeure est en déplacement pour une conférence (cette séance sera remplacée par un travail pratique à faire à la maison)

Semaine du 6 avril : fin des cours, notre dernière séance est celle du 3 avril, synthèse 2 à remettre

13-25 avril : période d'examen officielle, examen sur le contenu du 2<sup>e</sup> semestre

### **Formal Exams**

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. **No formal examinations will be informally accommodated.** All deferral requests have to go through the registrar's office : <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>

## RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

### Plagiarism

The University Senate defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s works and/or failing to use quotation marks;
- handing in “substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs.”

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

### Useful services available to students

Service de soutien du département de français (1608 DT, 16<sup>e</sup> étage, Dunton Tower)

Academic Writing Centre and Writing Tutorial Service (4th Floor, Library, 613-520-6632)

Student Academic Success Centre (SASC, 302 TB, 613-520-7850)

Learning Commons (4th Floor, Library, 613-520-2600, ext.1125)

### Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows:

#### Pregnancy obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: [carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf](http://carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf)

#### Religious obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: [carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf](http://carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf)

### **Academic Accommodations for Students with Disabilities**

If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or [pmc@carleton.ca](mailto:pmc@carleton.ca) for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made. [carleton.ca/pmc](http://carleton.ca/pmc)

### **Survivors of Sexual Violence**

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and its survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: [carleton.ca/sexual-violence-support](http://carleton.ca/sexual-violence-support)

### **Accommodation for Student Activities**

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit: [students.carleton.ca/course-outline](http://students.carleton.ca/course-outline)